

26 juin 2008

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTRAN TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier du 26 juin 2008, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Continental Euro (1) (1a Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Luxembourg), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juin 2008, par suite d'une acquisition d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et détenir 9 025 000 actions ALTRAN TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 7,63% du capital et 6,79% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par Monsieur Marc Eisenberg.

(2) Sur la base d'un capital composé de 118 276 737 actions représentant 132 861 333 droits de vote.